

Termes de Reference relatifs au recrutement
D'un (1) consultant international pour la réalisation d'une analyse multidimensionnelle sur la protection sociale adaptative aux chocs en Union des Comores

1. Contexte pays

L'Union des Comores est fortement exposée aux catastrophes naturelles (cyclones, inondations, éruptions volcaniques et sécheresse), qui ont toutes montré une augmentation d'intensité ces dernières années et qui sont en partie liées au changement climatique. La capacité du pays à répondre aux urgences reste faible : cas du cyclone Kenneth en avril 2019 avec des dégâts considérables aux habitations, à l'agriculture et aux infrastructures. D'autres facteurs climatiques tels que les sécheresses et les précipitations irrégulières allongent la période de soudure agricole, augmentant ainsi le risque d'insécurité alimentaire.

L'effet cumulatif de la crise de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et de la guerre en Ukraine, a conduit à une crise alimentaire mondiale majeure qui a exacerbé la vulnérabilité des Comores. L'impact attendu à court terme de la guerre en Ukraine comprend la perturbation des exportations de blé et de céréales de la Russie et de l'Ukraine. Avec une forte diminution de l'offre mondiale de blé et de céréales, les prix des denrées alimentaires sur les îles augmentent. Cela s'ajoute aux prix alimentaires déjà plus élevés sur les îles en raison de leur accès relativement limité à certaines ressources et de leur dépendance aux exportations internationales. La situation induite par le cyclone Kenneth et le COVID-19 a intensifié la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire de la population comorienne. Avant la guerre en Ukraine, 22,4 pour cent de la population étaient confrontés à une grave insécurité alimentaire, tandis que 22,0 pour cent souffraient d'une insécurité alimentaire modérée. Des taux élevés d'insécurité alimentaire ont été observés dans les zones rurales et urbaines, mais l'insécurité alimentaire était plus élevée dans les zones rurales où 24,6 pour cent de la population souffraient d'insécurité alimentaire grave, contre 17,9 pour cent dans les zones urbaines. Cette situation risque de s'aggraver et d'exercer une pression supplémentaire sur les ménages vulnérables.

La production alimentaire nationale des Comores ne couvre que 25 pour cent des besoins alimentaires nationaux, et les 75 pour cent restants sont couverts par les importations alimentaires. Un profil du système alimentaire publié en mai 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) rapporte qu'actuellement environ 33 pour cent de la population est en situation de pauvreté alimentaire absolue, ce qui signifie qu'ils n'ont pas accès aux biens et services qui leur permettraient d'avoir l'apport calorique quotidien minimum. De plus, la production locale est incapable de satisfaire la demande générée par la croissance démographique.

Les perspectives économiques défavorables et l'espace budgétaire restreint peuvent exposer les ménages à des difficultés à court terme et limiter leur capacité à faire face. La croissance s'est contractée à -0,5 % en 2020 en raison des restrictions de mobilité et de la suspension des voyages internationaux, entraînant une baisse des recettes touristiques. Cependant, contrairement aux attentes, les envois de fonds de la diaspora se sont avérés résistants malgré le ralentissement de la croissance économique en Europe (France en particulier) et le pays a enregistré une croissance de 2,3% en 2021. L'indice global des prix à la consommation a connu une augmentation de 16% depuis septembre 2021. Au lendemain de la guerre en Ukraine, le gouvernement comorien a augmenté les prix du carburant (25 à 44 %) en mai 2022, entraînant une augmentation de 33 % du coût du riz, une augmentation de 50 % du coût de l'électricité, et une augmentation de 25 % des frais de transport en commun. En conséquence, le produit intérieur brut (PIB) devrait croître à un taux de 1,8 % en 2022, soit 1,7 point de pourcentage de moins que les projections. Cette situation entraînera vraisemblablement une baisse du pouvoir d'achat des ménages, une réduction des investissements notamment dans le capital humain, et une baisse des performances économiques aggravant les inégalités existantes, fragilisant encore plus la situation des plus pauvres et augmentant la possibilité de troubles sociaux.

Les perspectives d'emploi existantes n'offriront probablement qu'un soulagement limité, tandis que les écarts persistants pour les femmes et les jeunes les exposeront à des risques supplémentaires. La population du pays est majoritairement rurale (60 %), mais l'agriculture ne représente qu'environ un tiers des emplois. Le manque d'emplois est un facteur clé sous-jacent à la fois à la pauvreté et aux

inégalités aux Comores : alors que le taux d'activité économique global des adultes est de 45,4 %, il est de 33,4 % pour les femmes adultes et de seulement 37,1 % pour les jeunes de 18 à 35 ans. Cela représente l'exclusion d'une partie importante de la population totale, en particulier lorsqu'environ un quart de la population comorienne a entre 18 et 35 ans.

Bien que la société comorienne soit matrilineaire, les normes de genre traditionnelles affectent la participation des femmes à la population active qui n'est que de 33,4 % (l'un des plus bas de la région), contre 81 % pour les hommes. L'emploi des femmes est également plus susceptible d'être précaire : 20 % des emplois dans le petit commerce/les microentreprises sont occupés par des femmes, et un pourcentage élevé de femmes (environ les deux tiers) travaillent dans le secteur agricole informel. Les normes sociales et coutumières se traduisent par une faible influence sur la prise de décision des ménages et un faible contrôle des actifs. Plus de 17 % de toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans ont déclaré avoir subi des violences physiques et sexuelles. Elles sont souvent veuves, séparées ou divorcées, payées en espèces et peu instruites.

Le bilan à court terme de la crise en cours pourrait avoir de graves répercussions sur les résultats à long terme du capital humain du pays. Des enquêtes récentes indiquent des niveaux élevés de vulnérabilité : parmi les ménages interrogés, 76 % ont déclaré ne pas avoir accès à une nourriture suffisante, 74 % ont déclaré ne pas avoir accès à des aliments sains et nutritifs et 70 % ont déclaré sauter des repas. Les dernières données sur la prévalence de l'émaciation montrent que 11,2 % des enfants de moins de 5 ans sont touchés. Environ 31 % des enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance ou un poids faible par rapport à leur taille, et 25 % souffrent d'insuffisance pondérale. L'indice du capital humain du pays était de 0,40 en 2020 (une légère baisse par rapport aux années précédentes) - c'est-à-dire qu'un enfant né aujourd'hui aux Comores atteindra en moyenne 40% de son potentiel à l'âge de 18 ans - inférieur à la moyenne des moins-pays à revenu intermédiaire, et place les Comores au bas de la distribution mondiale (145e sur 175 pays). Les inégalités existantes ainsi que les faibles résultats du capital humain soulignent la nécessité de poursuivre les investissements dans les systèmes de protection sociale pour se protéger contre les chocs immédiats et aider à obtenir de meilleurs résultats à long terme.

Ainsi, des programmes de protection sociale (filets sociaux de sécurité (FSS)) pour les groupes vulnérables et les plus pauvres encore à leurs débuts sont mis en œuvre par le Gouvernement des Comores et dépendent presque uniquement du soutien de la Banque mondiale. Le projet (FSS) soutenu par la Banque mondiale (P150754) a débuté en 2015 et a couvert trois types de soutien : (a) le soutien aux moyens de subsistance principalement par le biais de programmes de travail contre rémunération, (b) les services de nutrition et (c) la réponse aux crises. Ce programme a couvert 4 217 familles dans soixante-neuf villages, dont 2 507 femmes bénéficiaires, grâce à aux activités « Argent Contre Travail ». Il a également permis l'accès à des services nutritionnels dans les mêmes communautés pauvres, avec plus de 30 000 femmes enceintes ou allaitantes, adolescentes et/ou enfants de moins de cinq ans bénéficiant de services nutritionnels de base.

Suite au passage du cyclone Kenneth en 2019, et en réponse aux impacts socioéconomiques, 10 290 ménages vulnérables dans 118 villages des trois îles ont été soutenus par le biais d'activités de résilience socio-économique.

De même, au déclenchement de la pandémie de COVID-19, une allocation de la BM au gouvernement des Comores (GdC) a permis de faire face aux effets socio-économiques de la pandémie par le biais de transferts monétaires non conditionnels (TMNC) qui ont bénéficié à 21 556 ménages vulnérables dans les zones urbaines et péri-urbaines. La Protection Sociale s'est progressivement développée ces dernières années et a aidé les Comores à étendre la couverture et à mettre en place un système national de filets de sécurité, en mettant l'accent sur la résilience et l'augmentation de l'emploi indépendant, la protection du capital humain, l'autonomisation des femmes et l'inclusion économique tout en renforçant la réponse à la crise. La couverture des programmes de filets sociaux existants et les dépenses publiques dans le secteur sont encore insuffisantes pour couvrir les besoins du pays.

Couvrant seulement sept pour cent de la population et quarante-quatre pour cent des plus pauvres, la couverture des programmes de filets sociaux a augmenté mais ils ne sont pas encore en mesure de répondre aux besoins du pays. L'Union des Comores dépense environ 0,7 % du PIB dans les filets de

sécurité, tandis que la moyenne des dépenses des filets sociaux est de 1,3 % pour les États fragiles africains.

Le Gouvernement des Comores a commencé à établir progressivement les bases d'un système de protection sociale avec comme Vision : Un système de protection sociale complet et inclusif qui garantit que chaque citoyen peut satisfaire en permanence ses besoins fondamentaux avec l'appui des partenaires au développement et de la société civile.

Sous la houlette du Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Protection Sociale et de la Promotion du Genre (MSSPSPG), le pays a adopté sa première Politique Nationale de Protection Sociale en 2016, à travers un processus collaboratif et participatif impliquant les ministères sectoriels, les partenaires au développement (UNICEF, l'OIT, la Banque mondiale, la FAO et d'autres) et des représentants de la société civile. Cette fondation contribuera à améliorer l'accès aux services sociaux de base et à établir des FSS pour atteindre les plus vulnérables. Depuis lors, la Direction de la Protection Sociale du MSSPSPG travaille à l'élaboration d'une Stratégie de mise en œuvre de la politique. Ce cadre institutionnel constitue la base du système de Protection Sociale et représente une première étape pour combler les importantes lacunes de coordination et institutionnelles dans le secteur.

En juin 2020, par Décret présidentiel N° 20-090 PR du 23 juin 2020, il est institué un registre social unique permettant de faire avancer la coordination et la mise en œuvre de la politique de protection sociale.

Un protocole de collaboration des différents acteurs du secteur a été élaboré, ainsi qu'un projet d'arrêté (base juridique du registre) en 2022 et un autre relatif aux directives de ciblage incluant la gestion des plaintes en mars 2023. Enfin, la politique nationale de protection sociale a été mise à jour en 2022 pour tenir compte du contexte socio-économique, de la nouvelle vision stratégique du GdC ainsi que de l'expansion récente des programmes Protection sociale.

Ces divers effets soulignent encore plus le fait qu'il est pertinent et qu'il est le moment de mener des efforts supplémentaires pour renforcer la préparation et la résilience aux chocs climatiques en rapport à l'eau (cyclones, inondations et sécheresses).

Le changement climatique constitue une menace majeure pour la réalisation des objectifs de développement à long terme de l'Union des Comores, en particulier la réduction de la pauvreté. Le changement climatique entraîne une plus grande fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes (c'est-à-dire trop ou pas assez d'eau), affectant des milliers de ménages et de personnes dans l'ensemble du pays et érodant davantage la viabilité financière et fiscale déjà fragile du gouvernement. L'absence de planification, d'infrastructures et de normes de construction appropriées fait que les ouvrages existants sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles et d'autres chocs et facteurs de stress, les personnes les plus vulnérables étant souvent les plus affectées. Ces facteurs ont également accru l'exposition des personnes et des actifs aux risques induits par le climat. Les chocs climatiques affectent les populations vulnérables de manière inégale, les femmes et les enfants étant souvent les plus affectés.

Malgré les impacts manifestes des chocs liés au climat la tendance consiste généralement à réagir à ces catastrophes plutôt qu'à s'y préparer, ce qui entraîne des difficultés supplémentaires à la situation de viabilité financière et budgétaire déjà fragile du gouvernement. Les impacts des événements récents sont perceptibles dans tous les secteurs économiques. Lorsque des inondations de 2012 ou du Kenneth en 2019 qui ont frappé l'Union des Comores, les villes, qui sont des centres d'activité économique ont manqué énormément de l'eau ; réduisant ainsi la productivité industrielle ; et les moyens de subsistance ruraux, largement basés sur l'agriculture de subsistance ou la conservation de la faune, se sont effondré avec des éboulements des terrains, avec comme conséquence une insécurité alimentaire généralisée. Une réponse durable et à long terme aux aléas climatiques nécessite de passer d'une réponse ad hoc aux risques de catastrophe à une gestion stratégique de ces risques. Il est possible de renforcer la durabilité, la sensibilisation Communautaire et l'adhésion en investissant dans des outils et des méthodes didactiques simples et accessibles pour améliorer la compréhension de l'ensemble de la communauté de la dynamique des inondations et des ressources en eau, et en impliquant

systématiquement les communautés locales dans la conception, l'exploitation et l'entretien des infrastructures de gestion des inondations.

Les groupes les plus pauvres sont les moins bien équipés pour s'adapter aux effets des changements climatiques. La vie et les moyens de subsistance des ménages les plus pauvres sont à la fois plus exposés et plus vulnérables aux événements climatiques extrêmes. Ces ménages vivent souvent dans des zones à haut risque, tant en milieu urbain que rural, et ne disposent ni d'informations sur les aléas ni de la capacité financière nécessaire et souvent, n'ont qu'un faible accès aux programmes de protection sociale pour réduire les risques.

L'accès limité des femmes aux actifs d'élevage « mobiles », au crédit et à l'épargne, à l'information et aux technologies de communication pour l'alerte précoce représente également un facteur qui contribue au fait qu'elles ont une moindre résilience. Les inondations entraînent également des perturbations dans les tâches des femmes, notamment la collecte d'eau et de bois de chauffage (principale source d'énergie de 96 pour cent des ménages), obligeant les femmes à parcourir de plus grandes distances à la recherche de points d'eau opérationnels et de bois sec pour la cuisson, ce qui les expose à davantage de violence basée sur le genre (VBG). Le faible accès à la terre et à la propriété, ainsi qu'au crédit et à l'épargne, a un impact supplémentaire sur la résilience et la capacité des femmes et des ménages dirigés par une femme à faire face aux différentes situations de catastrophe. La préparation au niveau communautaire est fondamentale pour la réduction des risques de catastrophe climatique et l'engagement communautaire peut faciliter davantage d'entretien des infrastructures de lutte contre les inondations, et pourtant, ce dernier maillon est souvent oublié. Par conséquent, il est essentiel de déterminer et d'évaluer les liens entre les risques liés au climat et les politiques sociales pour éclairer la conception des programmes de réduction et d'atténuation des risques, tels que la protection sociale.

Les enseignements tirés des expériences passées indiquent que pour être efficaces, les solutions de renforcement de la résilience doivent être à la fois intégrées et intersectorielles. Le pays a souvent tendance à adopter des approches sectorielles cloisonnées et non harmonisées en matière de planification, de conception des investissements et de leur utilisation plutôt que d'optimiser les actifs de protection au-delà des secteurs alors que les efforts déployés par les différentes institutions dans le pays pour réduire la vulnérabilité pourraient être utilisés d'une manière holistique à travers un engagement plus fort et à plus long terme.

Ce Programme régional de résilience climatique (PRRC) proposé offre ainsi une plateforme pour mener une action coordonnée sur les défis régionaux du changement climatique, pour tester et élargir l'utilisation d'approches standardisées et reproductibles sur les bonnes pratiques émergentes sur l'ensemble des pays et des secteurs et pour mobiliser un cofinancement pour ce programme. Le PRRC appuiera l'Union des Comores à avancer dans une nouvelle voie de croissance verte, inclusive et résiliente, en exploitant les puissantes synergies qui existent entre les ressources en eau, la gestion des risques de catastrophes et la protection sociale, ce qui permettrait de réaliser les objectifs de résilience climatique et de développement. Dans sa première phase, le Programme est axé sur la mise en place d'une base solide pour les futurs investissements transformateurs à grande échelle, essentiels pour accroître la résilience du pays dans le contexte de changement climatique. Les approches visant à favoriser des approches plus sensibles au genre, et à renforcer la représentation des femmes dans les postes techniques et de direction au sein des institutions d'hydrométéorologie de gestion des ressources en eau offrent également des avantages significatifs.

2. Objectif du Projet :

« L'objectif de développement du RCRP SOP est de renforcer la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques dans les pays d'Afrique orientale et australe. Pour atteindre cet objectif, le SOP vise à mettre en œuvre des investissements pour créer un environnement favorable à la résilience au travers du renforcement des capacités et des infrastructures par une série de projets progressifs qui vont se chevaucher sur une période de dix ans. Le premier projet (actuellement en préparation, RCRP SOP-1) comprend le Sud-Soudan, le Mozambique, Madagascar et les Comores, ainsi que les organisations régionales SADC et l'Initiative du Bassin du Nil (NBI) ».

3. Composantes du Projet :

Composante 1 : Gestion des risques climatiques et financement de la réponse aux urgences

« Cette composante financera l'appui aux systèmes d'hydrométrie et d'alerte précoce, y compris la réhabilitation de petites infrastructures, l'installation d'équipements de surveillance clés, le renforcement de la préparation et de la capacité de réponse aux urgences. »

Composante 2: Investissements dans les infrastructures et leur gestion durable pour la résilience climatique

« Cette composante va : (i) renforcer la capacité institutionnelle du pays à gérer efficacement les inondations, les sécheresses et les cyclones à long terme liés au climat au niveau des bassins versants et des villes, y compris les politiques, les réglementations, les institutions, telles que l'amélioration des systèmes de surveillance des ressources en eau, la planification spatiale (les plans directeurs et les plans de bassin), la mise à jour des normes techniques pour les infrastructures résistantes aux changements climatiques ; (ii) élaborer des études préparatoires et construire de nouvelles infrastructures prioritaires pour accroître la résilience climatique, notamment des digues, la restauration des zones humides et le drainage urbain. »

Composante 3: Protection sociale adaptative pour des communautés résilientes

« Ce volet vise à aider les systèmes de protection sociale à intégrer le changement climatique dans les programmes de filets sociaux et dans les documents et cadre de référence de la protection sociale entre autres en améliorant l'identification et le ciblage des groupes de population vulnérables aux changements climatiques, en renforçant le contenu climatique des programmes de protection sociale, en mettant en place des mécanismes de prestation de services efficaces et efficaces, et en développant des opportunités d'inclusion économique résistantes au changement climatique. »

Composante 4 : Gestion de projet

« Cette composante financera toutes les activités de gestion du projet aux Comores, y compris l'équipement et le matériel, l'assistance technique et la conformité aux exigences fiduciaires, de passation de marchés et de gestion des risques environnementaux et sociaux la supervision à distance, le suivi et l'évaluation (S&E) et l'évaluation de l'impact, la gestion des connaissances et la communication et, si nécessaire, le soutien aux activités techniques et à la supervision. Il financera également les mécanismes nationaux de de gestion des plaintes et d'autres coûts de fonctionnement du projet. »

Composante 5 : Composante de réponse d'urgence contingente (CERC)

Cette composante « permettra une réaffectation rapide des fonds non engagés au titre des crédits et subventions correspondants en cas de crise ou d'urgence éligible. » (Inondations, cyclones, sécheresses, épidémies, etc.) »

Pour atteindre les objectifs souhaités par ce projet, la nécessité de mettre à jour les documents de référence ou les documents opérationnels et la réalisation d'une étude permettant de faire « **une analyse multidimensionnelle des systèmes de protection sociale adaptatifs aux chocs dans le pays** » est indispensable.

C'est dans le cadre de la réalisation de cette étude, que le Gouvernement comorien à travers l'UGP-FSS et la Direction de la Solidarité et de la Protection Sociale souhaite faire appel à des prestataires de services ci-après dénommés « consultant international » disposant d'une expérience éprouvée et de qualifications solides qui permettront de réaliser efficacement cette étude dans le pays.

4. OBJECTIF(S) DE LA MISSION :

La mission du consultant international consiste à intégrer la dimension changement climatique dans les programmes et documents cadres et de référence de la protection sociale à travers une analyse multidimensionnelle des systèmes de la protection sociale adaptative aux chocs qui recouvrent des

significations multiples associées au terme « protection sociale, filets sociaux et changement climatique ».

5. ETENDUE DE LA MISSION ET TACHES

5.1. Missions du Consultant international

L'étude mettra en évidence les stratégies d'adaptation des vulnérables et pauvres en matière de protection sociale et déterminera les voies et moyens pour les élargir afin de préparer ces groupes sociaux à faire face rapidement aux situations liées aux changements climatiques.

Dans cette optique, l'étude mettra à jour les documents de protection sociale pour tenir compte du changement climatique, la résilience et des stratégies d'adaptation des populations vulnérables.

C'est ainsi que pour atteindre ces objectifs, le consultant international travaillera en étroite collaboration avec le consultant national dans la réalisation de cette mission.

A l'issue de cette étude, le consultant produira un rapport contenant entre autres :

1- Diagnostic du secteur de la protection sociale :

- Analyse des programmes de protection des populations vulnérables incluant ou pouvant inclure le changement climatique ;
- Analyse de la couverture de la protection sociale aux groupes vulnérables
- Capitalisation des bonnes pratiques afin de pouvoir répondre au changement climatique ;

2- Intégration du changement climatique dans les documents opérationnels :

- Un processus opérationnel de préparation ;
- Un plan de réponse de la protection sociale au changement climatique ;
- Des stratégies d'actions pour une protection sociale inclusive et intégrant le changement climatique des groupes vulnérables) ;
- Mise à jour du plan de développement pluriannuel, plan de mise en œuvre annuel ;
- Mise à jour du manuel opérationnel

- 3. Intégration du changement climatique dans les documents cadres et de référence

- Elaboration des cartes de pauvreté, risque et vulnérabilité au changement climatique ;
Elaboration d'un plan de réponse de protection sociale intégrant la pauvreté, le risque et de la vulnérabilité au changement climatique incluant les collaborations intersectorielles appropriés susceptibles de renforcer la protection sociale adaptative aux chocs ;
- Mise à jour du manuel de coordination
- Exposer un mécanisme de renforcement de capacités des ressources humaines et techniques du système de la protection sociale adaptatif ;

5.2. Livrables :

- Note méthodologique succincte et Planning de réalisation qui doivent être validés par la Direction de la Solidarité et la Protection sociale et l'UGP PFSS ;
- Rapport de diagnostic du secteur de la protection sociale
- Manuel opérationnel des programmes mis à jour avec leur plan pluriannuel intégrant les aspects pauvretés, risques et vulnérabilités aux changements climatiques
- Plan de réponse de la protection sociale au changement climatique incluant la carte de la pauvreté, risque et vulnérabilité aux changements climatiques ;
- Manuel de coordination mise à jour intégrant les aspects pauvretés, risques et vulnérabilités aux changements climatiques
- Proposition de mécanisme de renforcement de capacités des ressources humaines et techniques du système de la protection sociale adaptatif.

5.3. Durée des prestations

Pour la réalisation de cette analyse, le consultant aura une durée de travail de 40 jours ouvrables maximum pour réaliser la mission.

6. Profil du consultant :

- Avoir au moins un niveau de BAC plus 5 en sciences sociales, économies ou des qualifications supérieures connexes ;
- Avoir des bonnes expériences en protection sociale aux Comores et dans d'autres pays ;
- Avoir des connaissances sur le changement climatique
- Avoir des connaissances approfondies sur la pauvreté, la vulnérabilité et les zones vulnérables
- Avoir réalisé un minimum de 4 missions dans l'évaluation de développement communautaire ; y compris des expériences d'évaluation de la protection sociale et de projets similaires aux Comores ou dans d'autres pays ;
- Avoir une connaissance approfondie et une expérience de l'application de méthodologies de recherche qualitative et quantitative ;
- Avoir une bonne connaissance des orientations stratégiques et opérationnelles du Gouvernement en matière de développement social ;
- Avoir des bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication ;
- Excellentes aptitudes à la rédaction de rapports et à l'expression orale en français ;
- Avoir la maîtrise du français ;

7. Conditions de soumissions

Les candidats intéressés sont priés à déposer leurs candidatures dans le bureau de la Coordination de l'UGP-PRRC à l'adresse suivante : Rue Corniche sise à l'Ex-projet Palu, Rez de chaussée, Ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires foncières et des Transports Terrestres-Moroni Union des Comores, ou par email : coordonnateurprrc@gmail.com; rcrpcomores@gmail.com;